



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Synthèse de l'actualité

Du 1<sup>er</sup> au 23 décembre 2014

### Action institutionnelle

#### La secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes a reçu le rapport du CSEP

Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, a reçu le rapport du **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** (CSEP) sur la négociation collective relative à l'égalité professionnelle dans les PME. L'implication des entreprises vers l'égalité professionnelle est croissante même s'il reste encore du chemin à parcourir. La ministre a souligné que l'État jouerait tout son rôle au côté des partenaires sociaux pour que cette tendance s'amplifie.



[Retrouver l'information et le rapport sur notre site](#)

#### L'égalité femmes-hommes est aussi une affaire d'hommes

Le 12 décembre, une étude **IFOP - Mercredi C papa** sur les hommes cadres et l'égalité professionnelle a été présentée à Pascale BOISTARD. A l'initiative de l'association **Mercredi-c-papa**, cette enquête fait le point sur les aspirations des hommes cadres dans les secteurs privé et public en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et d'égalité dans le monde du travail. Cette enquête a été réalisée par l'IFOP en partenariat avec le ministère des Droits des femmes et trois entreprises partenaires du programme Happy Men : BNP Paribas, Cofely GDF-SUEZ et Orange.

[Retrouver l'information et l'étude sur notre site](#)

#### Un groupe de travail sur les violences faites aux femmes dans les transports

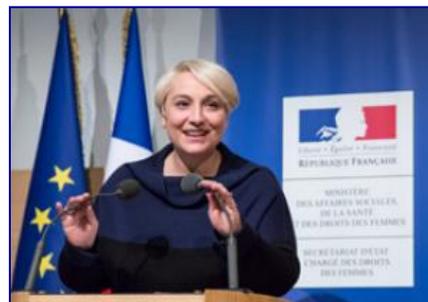
Lors du **Conseil national de sécurité dans les transports en commun** du 16 décembre, Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, et Alain VIDALIES, secrétaire d'Etat aux transports, à la mer et à la pêche ont annoncé le lancement d'un groupe de travail sur les violences faites aux femmes dans les transports en commun, en partenariat avec la SNCF, la RATP, l'Union des transporteurs publics et ferroviaires et le Groupement des autorités responsables de transport.



[Retrouver l'information sur notre site](#)

## Remise du Label égalité à quinze nouveaux organismes

Pascale BOISTARD a remis le 1<sup>er</sup> décembre le Label égalité à une quinzaine de nouveaux organismes. Le Label égalité, qui fête cette année ses dix ans, est délivré par l'AFNOR aux organismes publics ou privés, s'engageant pour l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Leur activité est évaluée sur trois critères : la prise en compte de l'égalité professionnelle dans les relations sociales, l'information et la culture de l'organisme ; la gestion des ressources humaines et le management ; la prise en compte de la parentalité dans le cadre professionnel.



[Retrouver l'information et le dossier de presse sur notre site](#)

## Le compte épargne-temps pour financer des prestations de service à la personne

Le décret n° 2014-1535 du 17 décembre 2014 relatif à l'utilisation à titre expérimental des droits affectés sur un compte épargne-temps pour financer des prestations de service à la personne a été publié au **Journal officiel** du 19 décembre. A titre expérimental, et jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'article 18 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prévoit la possibilité pour les salarié-e-s, en accord avec leur employeur, d'utiliser jusqu'à 50 % des droits affectés sur leur compte épargne-temps (CET) pour financer des prestations de service à la personne au moyen d'un chèque emploi-service universel (CESU). Le dispositif est subordonné à la conclusion d'un accord d'entreprise ou de branche prévoyant cette expérimentation. Le présent décret précise les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation et les conditions dans lesquelles elle est évaluée.

[Retrouver le décret sur Légifrance](#)

## Jouets : la première initiation à l'égalité



Chantal JOUANNO et Roland COURTEAU (photos) ont présenté le rapport d'information de la **délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** du **Sénat** sur l'importance des jouets dans la construction de l'égalité entre filles et garçons. La parution de ce rapport à l'approche des fêtes de fin d'année s'inscrit dans une démarche pragmatique. La délégation souhaite appeler l'attention tant des professionnels de l'industrie du



jouet (fabricants et distributeurs) que des parents et des professionnel-le-s du service public de l'enfance (auxiliaires de puériculture, assistant-e-s maternel-le-s, pédiatres, professeur-e-s des écoles...), à l'intérêt de proposer des jouets et jeux qui soient des vecteurs d'ouverture et non d'enfermement et qui élargissent le « *champ des possibles* » des enfants, pour reprendre les termes de Brigitte GRESY. Le rapport préconise cinq incitations d'ordre économique pour encourager les fabricants et les distributeurs de jouets à privilégier les jouets dénués d'implication sexuée et cinq recommandations relevant de la formation des acteurs (**Le Monde** du 19 décembre).

[Retrouver le rapport sur le site du Sénat](#)

## Délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles

Après son [rejet par l'Assemblée nationale en première lecture](#), la proposition de loi modifiant le délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles a été transmise au **Sénat** le 2 décembre 2014 en deuxième lecture.

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

## Lutte contre les démarches engagées pour obtenir une Gestation pour autrui

Le rapport de la commission des lois sur la proposition de loi de Jean LEONETTI et plusieurs de ses collègues, visant à lutter contre les démarches engagées par des Français pour obtenir une gestation pour autrui, déposée le 14 octobre à l'**Assemblée nationale** (synthèses des 6 septembre et 31 octobre), a été mis en ligne le 26 novembre. Le texte a été rejeté en première lecture par l'Assemblée le 4 décembre.



## La question des esclaves sexuelles pendant la Seconde Guerre mondiale



La **délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** a reçu le 2 décembre une délégation de femmes coréennes et japonaises venues leur exposer les difficultés des « femmes de réconfort » qui, pour la plupart originaires de Corée, ont été détenues comme esclaves sexuelles par l'Armée impériale japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette délégation a exprimé le souhait d'une reconnaissance officielle des souffrances infligées à ces victimes de la guerre.

[Lire le communiqué et le dossier sur le site du Sénat](#)

## Délégation sénatoriale aux entreprises

Une **délégation aux entreprises** vient d'être créée au **Sénat** à l'initiative de son président Gérard LARCHER. Cette délégation est chargée d'informer le Sénat sur la situation et les perspectives de développement des entreprises, de recenser les obstacles à leur développement et de proposer des mesures visant à favoriser l'esprit d'entreprise et à simplifier les normes applicables à l'activité économique, en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires. La délégation est compétente pour examiner les dispositions des projets et des propositions de loi comportant des normes applicables aux entreprises. La délégation comptera 42 membres. Sa présidence a été confiée à la sénatrice du Rhône, Élisabeth LAMURE.



## Développement du travail du dimanche sur la situation des femmes



Dans un communiqué du 10 décembre, le **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) interpelle le Gouvernement sur l'importance de mesurer, dans l'étude d'impact qui sera assortie au « projet de loi MACRON », les conséquences que

pourrait avoir le développement du travail du dimanche sur la situation des femmes, et notamment de celles en situation de précarité.

[Retrouver le communiqué sur le site du HCEfh](#)

## Les débats en ligne de l'Institut européen pour l'égalité de genre

Plusieurs rapports sur les débats en ligne organisés par l'**Institut européen pour l'égalité de genre** (EIGE) ont été diffusés et sont disponibles sur le site de l'EIGE: « Indice d'égalité de genre: marche à suivre », « Indice d'égalité de genre, un nouveau moteur du changement social ? », et « Les femmes et la prise de décision politique », etc.



[Retrouver les rapports sur le site de l'EIGE](#)

## Dans les territoires

### Bretagne. Forum « Métiers en tous genres »

La seconde édition de « Métiers en tous genres » s'est déroulée à Brest début décembre. Cette opération régionale, conduite sous l'impulsion de la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité**, succède à dix années de « 100 femmes 100 métiers ». Le programme riche et varié était dédié à la mixité des métiers et à l'égalité professionnelle. L'objectif était de démontrer que les métiers n'ont pas de sexe et que les femmes peuvent s'épanouir dans les filières à dominante masculine, ainsi que les hommes dans les secteurs très féminisés. En partenariat avec les branches professionnelles, les organismes de formation, et les chambres consulaires, environ 200 professionnel-le-s, se sont mobilisé-e-s toute la journée pour offrir au public des témoignages, des mises en situation, des animations, des courts métrages, des ateliers, des tables rondes... Grâce à la mobilisation des organisateurs-trices, 1 000 élèves, et autant d'adultes, ont répondu présent-e-s.

### Centre. Réalités du congé parental : difficultés et leviers du retour à l'emploi

Menée dans le cadre de l'expérimentation des **territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle**, l'étude sur les « Réalités du congé parental en région Centre : difficultés et leviers du retour à l'emploi » formule des constats et préconisations tout à fait transposables à l'ensemble du territoire. L'hypothèse de cibler l'ensemble des personnes (des femmes, en très grande majorité) ayant interrompu leur activité suite à l'arrivée d'un enfant de moins de trois ans, en région Centre, dans les fichiers des caisses d'allocations familiales (CAF), et non pas uniquement les bénéficiaires du complément de libre choix d'activité (CLCA), a permis de révéler que, sur les 20 000 personnes concernées, le tiers d'entre elles s'arrêtent sans aucun droit au dispositif « congé parental d'éducation/CLCA » (futur PREPARE). Autre constat : 39 % sont des personnes en situation précaire. Le choix d'interruption, souvent pris sous contrainte et mal renseigné, accroît la précarité et a un impact négatif sur le lien à l'emploi : isolement, perte de confiance, sentiment de déqualification... Les personnes enquêtées formulent notamment des besoins en termes d'accompagnement personnalisé et de formation. Quant aux entreprises et aux professionnel-le-s intermédiaires, rares sont celles et ceux qui savent comment « gérer un congé parental » et quels en sont les droits associés : une action spécifique d'appui aux act-eurs-rices de l'emploi, de la formation et de l'orientation est prévue pour la suite.



[Retrouver le site egalocentre.fr](http://egalocentre.fr)

### Lorraine. Le fait prostitutionnel dans la grande région, quelles réponses ?

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** de Lorraine, le Réseau égalité de la grande région (Luxembourg - Rhénanie Palatinat - Sarre - Wallonie) et le Conseil national des femmes du Luxembourg, s'appuyant sur la Délégation de Moselle du Mouvement du Nid et en partenariat avec Radio Jerico, ont organisé un colloque transfrontalier sur le thème « Le fait prostitutionnel dans la grande région, quelles réponses ? ». Il a permis de mettre en lumière les cadres juridiques, législatifs et judiciaires au sein des différents versants de la grande région, de confronter les pratiques professionnelles, les politiques de prévention, d'accompagnement, et d'accès aux droits pour l'insertion et la prise en charge médicale, et d'échanger sur des actions de prévention, de formation, ainsi que d'information à la réalité du système prostituteur. Des intervenant-e-s de haut niveau ont conféré une dimension particulière à ce colloque, qui a réuni plus de 150 personnes, dont des représentant-e-s d'une trentaine de pays voisins. On a noté une forte représentation des services de police lors de cette journée.

## Alsace. Un an d'actions pour l'entrepreneuriat des femmes en Alsace

En décembre 2013, l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations ont signé une convention pour développer l'entrepreneuriat des femmes en Alsace, le plan d'actions régional (PAR). Le PAR mobilise un large partenariat territorial et s'organise autour de cinq actions majeures structurées en trois axes prioritaires (l'information, l'accompagnement et les réseaux) : une page dédiée sur le site régional de la création d'entreprise (OCCRE) ; des journées d'information et de sensibilisation dans les universités d'Alsace et sur les salons spécialisés de Strasbourg et Mulhouse ; la création d'un module spécifique de formation destiné aux opérateurs de la création d'entreprise ; l'accompagnement des futures créatrices par un réseau d'acteurs économiques confirmés ; et le développement de la démarche « réseau ». Le comité de pilotage, présidé par le préfet de la région Alsace et le directeur régional de la Caisse de dépôts et consignations, a été l'occasion de présenter ces actions, d'entendre les témoignages d'entrepreneures dans les secteurs biomédical et viticole et de proposer de nouvelles perspectives pour 2015 : speed dating dans les quartiers et mise en place d'ateliers « réseaux ». Signalons qu'en Alsace, à l'occasion du 25 novembre, la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** a mis en avant la thématique des enfants exposés aux violences intrafamiliales par l'organisation d'une table ronde réunissant les professionnel-le-s pour approfondir cette question à travers l'éclairage d'expert-e-s. Une autre action a eu lieu dans la région début décembre : l'organisation du deuxième séminaire des référent-e-s égalité filles/garçons de l'Académie de Strasbourg pour présenter un « Guide pédagogique de l'égalité filles/garçons ».

## Calvados. Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, a présidé une cérémonie de signature du « [Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2018](#) ». Déclinaison locale du 4e Plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes, cet accord mobilise 61 partenaires signataires : forces de l'ordre, Justice, Education nationale, professionnel-le-s de santé, associations. 17 collectivités locales et 3 intercommunalités se sont également engagées dans cette démarche. Le Protocole fera l'objet d'une mise en œuvre dont le suivi sera effectué dans le cadre des réunions de travail pilotées par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) des villes signataires, ainsi que d'un état des lieux annuel dans le cadre de la formation spécialisée « Violences faites aux femmes » du Conseil départemental de prévention de la délinquance (CDPD). Dans le département du Calvados, en 2014, les femmes représentent 81 % des victimes de violences intrafamiliales et près de 80 % des victimes d'harcèlement et d'agressions sexuelles.



## Indre-et-Loire. Hypersexualisation, pornographie, prostitution à l'heure des TIC

La **Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** organise le 22 janvier 2015 à Tours avec la participation et le soutien de partenaires locaux une journée d'étude sur le thème de l'« hypersexualisation, pornographie, prostitution à l'heure des technologies de l'information et de la communication ». Cette journée s'inscrit dans la continuité et l'approfondissement des travaux accomplis dans le département sur la prévention. Les deux fils conducteurs seront le corps objet, le corps marchandise et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Par l'approfondissement de ces problématiques croisées, des experts aborderont les pratiques et leurs conséquences psychologiques, juridiques, sociétales et les moyens de préventions pouvant être mis en place.



## Côte d'Or. Signature de la convention éviction du conjoint violent

Le 25 novembre en Côte d'Or, la journée a été marquée par plusieurs événements dont la signature d'une convention qui prévoit l'éviction puis l'accompagnement des conjoints présumés auteurs ou reconnus coupables de violences conjugales. A cette occasion, la procureure de la République et le préfet de la Côte-d'Or ont signé, avec les associations concernées (association de contrôle judiciaire socio-éducatif, ADEFO-115 et ALTHEA) un protocole prévoyant l'éviction du conjoint présumé auteur ou reconnu coupable de violences dans le cadre de mesures judiciaires pré ou postsentencielles. Ce protocole s'inscrit dans la deuxième priorité du plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes, en protégeant les femmes victimes de violences. Le dispositif mis en œuvre par la convention reflète le double enjeu de protection et d'accompagnement des victimes mais également de prise en charge du conjoint violent tant au niveau judiciaire que psychique. Le dispositif repose sur différents acteurs : l'ADEFO, ALTHEA, la Justice, mais également l'État qui subventionne pour une large part les associations engagées dans ce partenariat.



## Eure-et-Loir. Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le premier protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes d'Eure-et-Loir a été signé. Sa rédaction a été coordonnée par la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, il traduit la forte mobilisation des acteurs sur le territoire et met en avant les nouveaux dispositifs opérationnels qui contribuent à une prise en charge globale des victimes et une meilleure prévention des violences. Très concrètement, le protocole décrit les nouvelles solutions d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences et leurs enfants ou pour l'éloignement des hommes auteurs. Il présente la récente ouverture de la Maison départementale de la prévention (un dispositif partenarial innovant entre la Gendarmerie et le Conseil Général, unique en France, dont la mission principale est de lutter contre les violences intrafamiliales), la création de groupes de paroles pour les auteurs de violences conjugales, la mise en place d'un accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales et enfin l'ouverture d'un Bureau d'aide aux victimes au Tribunal de Grande Instance de Chartres.

# Egalité, non discrimination, féminisme

## L'essentiel des connaissances statistiques sur les inégalités de genre

**Populations et société** n° 517, décembre 2014, est consacré aux « inégalités de genre sous l'œil des démographes » par Christelle HAMEL, Wilfried RAULT, et l'unité de recherche Démographie, genre et sociétés de l'**Institut national des études démographiques (INED)**. En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, des avancées se sont produites au cours des dernières décennies. Pour autant, en est-on arrivé à l'égalité complète ? Les études menées par l'unité de recherche Démographie, genre et sociétés de l'INED confirment l'importance des évolutions en la matière et font aussi apparaître l'ampleur du chemin qui reste à parcourir. Un exceptionnel résumé en quatre pages de l'essentiel des connaissances statistiques sur les inégalités de genre.



[Retrouver la publication sur le site de l'INED](#)

## En 2014, la lutte contre les jouets sexistes prend de l'ampleur

Tout a commencé avec une « Récré » début novembre, le rendez-vous du **Centre Hubertine Auclert** dédié au thème Genre et éducation, sur le thème « Jouets sexistes : quelle(s) action(s) féministe(s) à l'approche de Noël ? » (synthèse du 31 octobre), et de l'annonce de la **délégation sénatoriale aux droits des femmes du Sénat** d'un rapport consacré aux stéréotypes masculins et féminins dans les jouets et jeux (synthèse du 15 novembre, lire également page 2). Force est de constater que, cette année, le mouvement contre les jouets genrés a pris de l'ampleur. Dès fin novembre, **Les Nouvelles News** se plongeait dans les catalogues de Noël : « Cette année pour Noël, les hypermarchés continuent de proposer des pages dédiées aux filles et aux garçons et des stéréotypes par milliers. Les enseignes spécialisées ont abandonné les pages genrées, mais pas les codes rose et bleu », constate LNN. Les actions se sont ensuite multipliées. « Action coup de gueule contre les jouets genrés ! Noël approche. Les marchands de stéréotypes de genre sont prêts. Nous aussi ! », s'exclament le 8 décembre **plusieurs collectifs féministes** pour lancer une action « STOP aux jouets genrés » (Les effFRONTé-e-s, Les Femens, Les dégommeuses, HF, La Barbe, Les chiennes de garde et Georgette Sand). Une action a eu lieu le samedi 13 décembre, devant Toys'r us à Paris. Les associations souhaitent montrer qu'elles sont « nombreuses à vouloir faire changer les choses ». Dans un autre communiqué, **Les Chiennes de garde** annoncent qu'elles « viendront avec leurs masques, des Barbues avec leurs poils, des Femen avec leurs couronnes (et teeshirts), des Georgettes avec leurs..., des H/F en sorcières, des Effrontées en Blanche-Neige... ». Quelques jours plus tard, « équipée de tutus lasers et de carabines à étoiles, Georgette Sand brave tous les dangers pour sauver de la disgrâce générationnelle Playmobil, l'idole des plus jeunes, qui aurait sombré du côté obscur de la force, influencé par le durcissement des stéréotypes de genre. Et le stéréotype de genre, c'est un peu le Dark Vader des Georgettes », s'amuse l'association. C'est enfin **les FièrEs** qui lancent leur nouvelle campagne : « Le sexisme, ça sent le sapin » ! Une action s'est déroulée dans des dizaines de magasins de jouets à Paris et en proche banlieue les 20 et 21 décembre. Les militantes de FièrEs ont sillonné les rayons « garçons/filles » afin de dissimuler, dans un maximum d'emballages sexistes (discrètement et sans aucune dégradation), des tracts « Attention, ce jouet est sexiste » pour faire réfléchir les parents sur leurs choix de cadeaux et sur le sexisme du marché des jouets pour enfants. (« Jouets pour enfants : sous le sapin, le genre ? », **La Tribune** du 22 décembre, « Et maintenant, des tracts dans les jouets », **Le Parisien**). **FièrEs** va également lancer une pétition internationale et proposer un modèle-type de lettre en français et en anglais à envoyer aux fabricant-e-s, magasins de jouets, et publicitaires. **L'Humanité** du 18 décembre avait annoncé ces actions à la une et donnait la parole à la sociologue Mona ZEGAÏ pour une analyse de « ces clichés qui limitent l'imaginaire ». Signalons enfin la catastrophique et sexiste [campagne de Noël de la mairie de Saint-Brieuc](#).



## Pour Egaé, « L'égalité, c'est toute l'année ! »

On se souvient du slogan du ministère des Droits des femmes, « le 8 mars c'est toute l'année ». **Egaé, d'égal à égale** propose aux collectivités plusieurs outils innovants (soirée spéciale, calendrier de l'égalité, semaine de la mixité des métiers, jeux-concours ou événement international...) permettant de faire de la journée du 8 mars un moment marquant de la vie des structures. L'objectif est d'utiliser cette journée particulière pour créer une dynamique autour de l'idée que : « L'égalité, c'est toute l'année ! », explique **Egaé** qui propose de préparer « dès maintenant » le 8 mars 2015.

[Retrouver l'information sur le site d'Egaé](#)



## Violences faites aux femmes et comportements sexistes dans les transports en commun

Dans un communiqué du 18 décembre, **Osez le féminisme !** (OLF) salue la création d'un groupe de travail contre les violences faites aux femmes et les comportements sexistes dans les transports en commun (lire page 1). L'association demande à être intégrée à ce groupe de travail. Son expertise concernant le harcèlement et son enquête effectuée très récemment auprès de femmes utilisatrices des transports en commun seront autant de points d'appui afin d'élaborer une feuille de route concrète pour mettre fin aux violences sexuelles dans les transports. **OLF** a lancé fin octobre une campagne intitulée « [Take back the métro !](#) » (synthèse du 31 octobre).

## Condamnation d'Eloïse BOUTON, ex-Femen : de quel exhibitionnisme parle-t-on ?

Dans un communiqué de presse du 19 décembre, **Osez le féminisme !** annonce que la militante féministe Eloïse BOUTON a été condamnée (le 17 décembre, **Le Figaro** du 18 décembre) à un mois de prison avec sursis pour « exhibition sexuelle ». Eloïse BOUTON avait fait irruption seins nus dans l'église de la Madeleine et simulé un avortement, le 20 décembre 2013. Elle a fait appel de sa condamnation. **Osez le Féminisme !** s'indigne de cette décision. Pour l'association, « *condamner pour « exhibition sexuelle » une militante torse-nu dans le cadre d'un acte politique contribue à considérer les femmes comme des objets sexuels* ». **Libération** publie le 22 décembre une tribune de personnalités, de féministes et d'associations intitulée « [La nudité politique des femmes n'est pas érotique](#) ». Le 24 novembre à Strasbourg les **Femen** ont de nouveau organisé une action dans la cathédrale de la ville pour protester contre la venue du pape.



## Pinar SELEK acquittée, le procureur fait appel



Pinar SELEK (photo), militante kurde féministe et antimilitariste, était jugée le 19 décembre après une bataille judiciaire de 16 ans (synthèses des 7, 16 février 2011, 20 mars, 18 novembre 2012, 28 janvier, 12 février, et 29 mars 2013, 7 janvier et 19 juin 2014). Plusieurs associations (**la Marche mondiale des femmes, Femmes solidaires...**) se sont une nouvelle fois mobilisées à cette occasion pour soutenir Pinar SELEK et la délégation présente au procès en Turquie et demander son acquittement, lequel a finalement été prononcé le 19 décembre. Le procès a permis aux avocat-e-s de

Pinar SELEK de plaider toute la journée : ils ont pu démontrer l'absurdité et l'arbitraire de la procédure en cours. « *La solidarité internationale n'est pas un vain mot ! La mobilisation de toutes et tous à été fondamentale !* », se réjouit **la Marche mondiale des femmes** dans un communiqué. Mais, le 23 décembre, on apprenait que le procureur faisait appel !

## Féminismes au Maghreb

Entre dictatures, révolutions et traditions, la difficulté d'être féministe au Maghreb, ce numéro de **Nouvelles Questions Féministes** consacre son « Grand angle » aux mobilisations des femmes et aux mouvements féministes dans trois pays du Maghreb : la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Le monde occidental - dont toute l'Afrique est exclue - a découvert ces dernières années l'engagement des maghrébines à travers la mobilisation massive des femmes dans lesdits « printemps arabes », que nous avons largement suivi dans cette synthèse.



[Retrouver le sommaire sur Cairn](#)

## Egalité dans la vie professionnelle

### L'EPF Ecole d'ingénieur-e-s décline son logo au féminin

L'EPF Ecole d'ingénieur-e-s ouvre la voie en déclinant dans son logo ingénieur-e au féminin, pour une communication dépourvue de stéréotypes. A l'aube de ses 90 ans, l'EPF (pour Ecole polytechnique féminine) fait évoluer son logo pour mieux valoriser sa vocation à former des ingénieures. « *Un petit « e » au titre d'ingénieur-e, un grand pas pour les écoles d'ingénieur-e-s !* », souligne le communiqué diffusé à cette occasion. L'EPF est ainsi l'une des premières grandes écoles à suivre les recommandations du **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** afin de respecter les critères d'une communication dépourvue de stéréotypes de sexe et réaffirmant l'importance de l'usage du féminin dans la langue française, notamment pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions. Cette initiative a été présentée - et saluée -, lors de la journée des référents égalité femmes-hommes organisée par la Conférence des grandes écoles le 13 novembre dernier, en présence de la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, Pascale BOISTARD.



### Voxfemina recherche des femmes en vue...



Lors du **Womens' Forum 2014**, **Voxfemina** a lancé un grand concours appelé « FemmesEnVue », pour recruter plus de femmes crédibles comme expertes, dans le but de combler leur déficit de parole dans les médias (18 % seulement, vs 82 % d'hommes, ce qui n'est pas représentatif de leur poids

réel dans la société). **Voxfemina** recherche des femmes dont l'expérience professionnelle et les compétences justifient leur légitimité auprès des médias comme expertes.

<http://www.femmesenvue.eu/>

### Carrières des hommes hauts fonctionnaires et arrangements conjugaux

Le **Centre d'études de l'emploi** consacre son 4 pages **Connaissance de l'emploi** à une étude d'Alban JACQUEMART intitulée « *« J'ai une femme exceptionnelle »*. Carrières des hommes hauts fonctionnaires et arrangements conjugaux ». Majoritaires au sein de la Fonction publique d'État (54 %), les femmes n'étaient en 2011 que 26,5 % des cadres à y occuper des fonctions d'encadrement et de direction. Une inégalité professionnelle qui persiste en dépit du développement de politiques d'égalité. C'est pour mieux en comprendre les mécanismes que la Direction générale de l'administration et de la fonction publique a commandité une recherche qualitative auprès d'agent-e-s de la haute administration. Cette enquête montre à quel point, même (ou a fortiori) dans la Haute Fonction publique, la conciliation entre sphères professionnelle et privée reste un problème essentiellement féminin.



[Retrouver le résumé et télécharger l'étude sur le site du CEE](#)

### Rana Plaza : mobilisation internationale contre Benetton

Le 9 décembre à Paris, à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'Homme, **Peuples Solidaires** et le collectif **Ethique sur l'étiquette** ont organisé un happening spontané devant un magasin Benetton à Paris pour dénoncer l'absence de participation du groupe au fonds d'indemnisation des victimes du Rana Plaza au Bangladesh, plus d'un an et demi après le drame qui a coûté la vie à 1138 ouvrières et ouvriers du textile (synthèses des 27 mai 2013 et 12 mai 2014).

## Femmes dans des « métiers d'hommes » : entre contraintes et déni de légitimité

Le **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)** consacre le numéro 324 de **Bref du CEREQ** de novembre 2014 aux « Femmes dans des « métiers d'hommes » : entre contraintes et déni de légitimité ». Selon le résumé, pour une femme, exercer un métier traditionnellement masculin, c'est prendre le risque de se heurter à des résistances. Si des accords d'entreprise sur l'égalité professionnelle sont parfois signés, ils ne suffisent pas à protéger les femmes du sexisme. En pratique, faire ses preuves ne suffit pas.

[Télécharger la publication sur le site du CEREQ](#)



## « Egalité, mixité, état des lieux et moyens d'action au collège et au lycée »

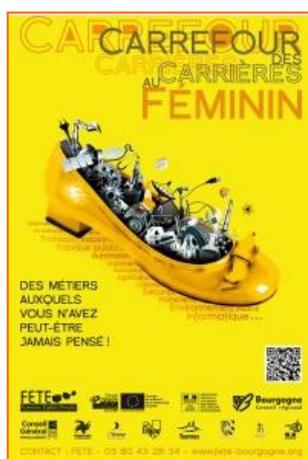
**Canopé éditions** vient de publier « Egalité, mixité, état des lieux et moyens d'action au collège et au lycée » de Hughes DEMOULIN. Selon le résumé de la maison d'édition, « *égalité, mixité : ces termes désignent à la fois des principes et des objectifs à atteindre ; ils représentent des valeurs guidant nombre de politiques publiques et éducatives. Si l'éducation participe à la reproduction des stéréotypes et au maintien des inégalités, elle peut tout aussi bien contribuer à l'émancipation des jeunes et des adultes. Lutter contre les inégalités entre les filles et les garçons dans les pratiques éducatives, c'est chercher à rendre visibles des processus de différenciation. C'est également mettre en œuvre des activités pour favoriser la prise de conscience des rapports sociaux entre les sexes, que ce soit dans l'orientation, la vie scolaire, la santé ou l'enseignement. Dans une approche interdisciplinaire, le présent ouvrage présente des ressources pédagogiques et propose des axes d'évolution pour inviter à comprendre et inciter à agir en faveur d'une égalité réelle* ».



## « A l'oral de Normale Sup, les clichés de genre influent sur la notation »

« Les filles sont avantagées dans les disciplines traditionnellement dominées par les hommes, comme les mathématiques », explique **Le Monde** du 17 juillet. « C'est à cette conclusion que Thomas Breda et Son Thierry Ly, deux chercheurs de l'École d'économie de Paris, sont parvenus en décortiquant les résultats sur cinq ans du concours d'entrée à l'École normale supérieure de Paris. Les garçons jouissent du même bonus dans les disciplines plus féminisées, comme les langues ou la littérature, ont aussi observé les chercheurs ». Une deuxième étude, publiée par l'**Institut des politiques publiques (IPP)**, montre que la discrimination positive s'exerce dès la 6<sup>e</sup>.

[Retrouver l'article sur le site du Monde](#)



## Les Carrefours des carrières au féminin reprennent en 2015

Les prochains **Carrefours des carrières au féminin** organisés par **FETE** (Femmes Egalité Emploi) (synthèse du 21 février) se dérouleront dans l'Yonne le samedi 24 janvier, en Côte d'Or, le samedi 31 janvier, dans la Nièvre, le samedi 31 janvier, et en Saône et Loire le vendredi 13 février. Ces Carrefours s'adressent aux collégiennes, lycéennes, étudiantes, femmes en recherche d'emploi ou en projet de reconversion. Ils se déroulent sous forme d'entretiens individuels entre les visiteuses et des intervenantes qui exercent des métiers non traditionnellement féminins. Ils ont pour but de montrer par l'exemple que tous les métiers sont accessibles aux femmes.

[Pour en savoir plus sur le site de FETE](#)

## Allemagne : les défis des quotas de femmes

Le **Conseil des ministres allemand** a adopté le 11 décembre un projet de loi imposant à partir de 2016 un quota de femmes dans les conseils de surveillance de 108 entreprises allemandes qui ont la double particularité d'être cotées en Bourse et d'obéir aux principes de la cogestion. Le projet de loi imposera un minimum de 30 % de femmes au conseil de surveillance de ces grandes sociétés.

## Première femme ordonnée évêque pour l'Eglise anglicane

Depuis le temps qu'on l'attendait ! L'Eglise anglicane d'Angleterre a nommé, le 17 décembre, pour la première fois de son histoire une femme évêque. Libby LANE (photo), 48 ans, sera ordonnée en janvier à la cathédrale d'York et prendra son poste à Stockport, une ville désindustrialisée des alentours de Manchester. Cette désignation, qui intervient un mois jour pour jour après un dernier feu vert du synode, met fin à des siècles de prédominance masculine dans la hiérarchie cléricale. Elle a lieu vingt ans après les premières ordinations de femmes prêtres en Angleterre, où elles représentent aujourd'hui près d'un tiers du clergé (synthèse du 22 juillet).



## Parité et vie politique

### Quinze propositions innovantes pour « renforcer le lien entre élu-e-s et citoyens »

Le 9 décembre, **Femmes & Pouvoir** a présenté 15 propositions innovantes pour « *renforcer le lien entre élu-e-s et citoyens* ». A l'issue d'une démarche collaborative et d'un processus de réflexion qui a réuni des élu-e-s de tout bord politique et de toute la France ces 28 et 29 novembre (synthèse du 30 novembre), **Femmes & Pouvoir**, le 1<sup>er</sup> forum national sur les nouvelles pratiques de leadership et d'innovation, a publié 15 propositions pour recréer du lien entre élu-e-s et citoyens. Les objectifs de ce Livre Blanc « clé-en-main » à destination de tous-tes les élu-e-s loc-aux-ales sont d'améliorer l'efficacité de l'action politique et de renforcer le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s.

[Retrouver le livre blanc de femmes & Pouvoir](#)

## Egalité dans la vie personnelle et sociale

### « Doit-on porter des talons aiguilles pour enfanter ? »

**Libération** du 22 décembre publie le cinquième épisode du récit de Jeanne et Maïwen, un couple de femmes qui a choisi la procréation médicalement assistée pour devenir mères (synthèse des 28 mai, 22 juillet et 15 novembre, [les premiers épisodes sont disponibles sur le site de « Libé »](#)). Avoir un enfant, c'est le rêve de Maïwen, 33 ans, et de Jeanne, 29 ans. Exclues de la procréation médicalement assistée (PMA), que la France réserve aux hétéros, le couple s'est tourné vers la Belgique. Pour **Libération**, elles ont accepté de tenir, depuis février, le journal de bord de leur bataille pour fonder une famille. Malgré trois inséminations avec donneur infructueuses à Liège, Maïwen et Jeanne, éprouvées, veulent toujours y croire. Nous ne pourrions pas revenir sur la trentaine d'articles et de tribunes publiés depuis octobre sur la PMA et la gestation pour autrui (GPA). Le débat continue d'agiter et de diviser la société française.



## Vieillesse de la société : la grande dépendance des femmes

Une rencontre débat a été organisée par le **Conseil national des femmes françaises** (CNFF) le 1<sup>er</sup> décembre en partenariat avec **Mutex** sur le thème de la grande dépendance. Cette journée a été un véritable succès puisqu'elle a réuni près d'une centaine de participant-e-s. Le problème de la grande dépendance est principalement une affaire de femmes, tant du côté des personnes aidées que du côté de celles qui aident. Cette situation justifie grandement que le **CNFF** apporte sa vision et sa contribution pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. Les témoignages et avis d'expert-e-s qui ont été présentés lors de cet après-midi de réflexion ont éclairés le **CNFF** sur la diversité et la complexité des offres de soins et de services, mais aussi sur leur multiplicité et leur qualité. Toutefois, des cultures professionnelles différentes, des financements multiples rendent difficile la coordination entre l'hôpital et le domicile et entre le secteur sanitaire et le secteur social. Au niveau géographique, les différents échelons (local, départemental, régional) peinent à s'articuler et l'impulsion nécessaire du politique au niveau national pour une rationalisation de l'offre de service et de soins manque encore, en particulier en ce qui concerne les modes de tarification. A l'issue des débats le CNFF a formulé des propositions pour adapter la société au vieillissement et aider les aidant-e-s.



[Retrouver les propositions du CNFF](#)

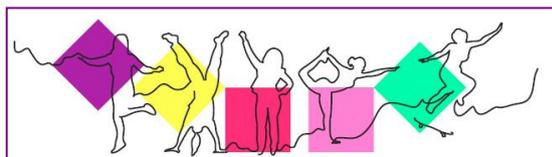
## Les 40 ans de la loi sur l'avortement

« 17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans. Manifestation nationale pour les droits des femmes. En avant toutes ! », le **Collectif national des droits des femmes**, la **Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception** (CADAC), l'**Association nationale des centres d'IVG et de contraception**, le **Planning Familial** et plusieurs autres organisations appellent les femmes à



« reprendre la rue » le **samedi 17 janvier** [lors d'une manifestation qui partira de 14 h 30 de Bastille](#).

De leur côté, les **Féministes en Mouvement** (FEM), relayée par d'autres organisations féministes et de la société civile (FEMEN, les eFRONTé-e-s, le collectif Georgette Sand, Stopharcelementderue,



UNEF, UNL, UEC, Ligue de l'enseignement, Mutualité française, le MJS, l'ANCIC, l'Assemblée des femmes, etc.) organisent un événement sur l'anniversaire des 40 ans de la loi sur l'IVG en France. Les FEM ont lancé [un site qui sera la plateforme pour l'événement](#), mais aussi « pour

un droit à l'avortement en Europe ». La veille de ces deux manifestations, **vendredi 16 janvier**, la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et la secrétaire d'état chargée des Droits des femmes, rendront hommage à celles et ceux qui se sont mobilisés pour ce droit et qui continuent à agir en ce sens en France et dans le monde lors d'un événement à Paris intitulé « *Mon corps, mon choix, notre droit, Pour une reconnaissance universelle du droit à l'avortement* ». Signalons ici la tribune de Sylvette DIONISI, présidente fondatrice de **Res Femina** (association dont la présidente d'honneur est Simone VEIL), mise en ligne sur le **Huffington Post** le 26 novembre, pour célébrer « *Les 40 ans de la Loi Veil* » et l'image de cette femme seule à la tribune devant un parterre rempli d'hommes, pour porter la voix des femmes. « *Son image restera à jamais gravée dans notre histoire collective* », signe Sylvette DIONISI, qui souligne que, « *même si certains ont prétendu qu'il s'agissait d'une loi d'une femme pour les femmes, cela restera une loi qui approfondit la liberté de chacun et la responsabilité de tous* », avant de conclure : « *L'absence de cette loi encourrait aujourd'hui des reproches bien pires que ceux qu'a essayés Simone Veil en la défendant* ».

[Lire la tribune sur le site du Huffington Post](#)

## Stephanie ROCHE : un des plus beaux buts de l'année de football

Une femme est bien placée pour être désignée la première fois lauréate du plus beau but de l'année. Stephanie ROCHE, joueuse irlandaise d'Albi, figure en effet dans le trio final des candidat-e-s au **Prix Puskás**. Elle côtoie dans cette ultime sélection le Colombien James RODRIGUEZ (Real Madrid) et le Néerlandais Robin VAN PERSIE (Manchester United), retenus pour leurs buts au Mondial brésilien, et candidats eux aussi à la succession de Zlatan IBRAHIMOVIC, sacré en 2013. Le prix sera décerné début janvier.



[Retrouver le but de Stephanie Roche sur le site de l'Equipe](#)

## Lutte contre les violences

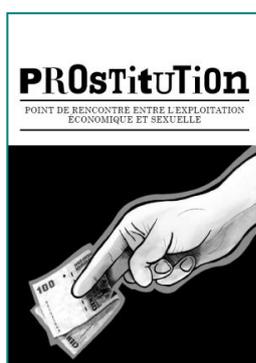
### L'accueil des femmes victimes de violences en Ile-de-France

Complétons notre présentation (synthèse du 30 novembre) des sept outils innovants et inédits pour lutter contre les violences faites aux femmes et les inégalités femmes-hommes du **Centre Hubertine Auclert** par la cartographie des dispositifs d'accueil des femmes victimes de violences en Ile-de-France. Le Centre et son **Observatoire régional des violences faites aux femmes** ont en effet conçu une carte pour aider les professionnel-le-s à orienter les femmes victimes de violence vers des dispositifs associatifs spécialisés dans tous les départements d'Ile-de-France. Près de 400 dispositifs sont recensés dans cet outil innovant.



[Retrouver la carte en ligne sur le site d'Hubertine](#)

### Point de rencontre entre l'exploitation économique et sexuelle



**Le Monde selon les Femmes**, en partenariat avec plusieurs associations, dont le **Lobby européen des femmes** (LEF), publie une brochure intitulée « Prostitution : point de rencontre entre l'exploitation sexuelle et économique ». Selon le résumé, « afin de dénoncer les enjeux du lien qui unit la mondialisation aux violences à l'égard des femmes, des organisations de femmes, des ONG de défense des droits humains, des associations et des fédérations ou ONG de développement aussi bien du « Sud » que du « Nord » ont, en 2004, créé un réseau de collaboration en vue de travailler autour d'une même campagne : « Mondialisation et nouvelles formes de violences faites aux femmes ». Dix ans après le début de cette campagne, l'évolution des réflexions menées au sein du réseau ont abouti à la formulation d'un intérêt particulier sur la prostitution et

ses liens inextricables avec l'exploitation sexuelle et l'exploitation économique. La prostitution se base sur la marchandisation du corps et de la personne et sur la domination masculine qui structure nos sociétés, les deux phénomènes se renforçant pour instituer des êtres humains de seconde zone, des femmes servant d'exutoire aux hommes. En ce sens, il n'est pas possible de combattre efficacement les autres types de violences (violences conjugales, viols, harcèlement, etc.), si l'on ne s'attaque pas à cette forme extrême d'exploitation de la femme par l'homme et à son institutionnalisation ».

[Télécharger la brochure sur le site du LEF](#)

## Création de Zéromacho Québec et lutte contre le féminicide

Le 2 décembre, **Zéromacho** a annoncé la création de **Zéromacho Québec** à l'occasion de la première action de l'association : l'interpellation du gouvernement du

# ZÉROMACHO

Québec pour une application rapide de la loi qui criminalise en particulier des clients-prostitueurs (synthèse du 31 octobre). **Zéromacho Québec** demande la formation des polici-ers-ères, l'indemnisation des personnes prostituées désireuses de quitter la prostitution, des campagnes d'information pour dissuader hommes et garçons de payer pour un acte de prostitution, des actions de prévention et la répression du proxénétisme en cessant toute complaisance envers ses diverses formes. « *Alors que la loi entre en vigueur vingt-cinq ans jour pour jour après le massacre commis par un antiféministe à l'École Polytechnique, nous, hommes québécois, affirmons notre soutien aux femmes engagées dans la construction d'un monde d'égalité et de paix, un monde sans prostitution. Nous y travaillons avec elles* », écrivent les hommes de **Zéromacho**. En France, le 6 décembre, place du Québec à Paris, **Osez le féminisme !** et **Encore féministes** commémoraient, le 25<sup>e</sup> anniversaire du féminicide de l'École polytechnique de Montréal (synthèses des 4 décembre 2009, 29 juillet et 6 décembre 2011). Et de rappeler l'urgence de la reconnaissance légale du féminicide en France. Plusieurs associations appellent à [la signature d'une pétition en ligne](#).

## Débat autour de la réglementation ou de l'interdiction de la pornographie

« *Si nous entendons souvent que la pornographie génère des violences, nous entendons beaucoup moins que la pornographie s'inspire des violences sexuelles que les hommes infligent aux femmes* ». Sophie PECHAUD, présidente de l'**Association européenne contre les Violences faites aux femmes au travail** (AVFT) a publié sur le site de l'association [une analyse du système pornographique](#) démontant les arguments en faveur de la réglementation (vs interdiction). « *L'abolition de la prostitution et la pénalisation des clients doit s'accompagner de l'interdiction de la pornographie et la criminalisation des pornocrates* », estime-t-elle. Nous ne rendons pas systématiquement compte des articles publiés dans la presse sur le sexe ou la pornographie. Citons pour exemple ces dernières semaines : « *L'école c'est pas sexe* » (**Libération** du 12 novembre), « *Godes save the Queen* » (**Libération** du 3 décembre), « *La « camgirl », nouvelle star du X* » (**Next** de décembre 2014), « *Sexe : nos fantasmes à la loupe* » (**L'Humanité dimanche** du 18 décembre)... On citera aussi la récente polémique autour d'une simple exposition d'éducation sexuelle (« *Le zizi sexuel hérisse les réacs* », **Libération** du 24 octobre et beaucoup d'autres articles) ou le retentissement médiatique des expositions parisiennes sur le Kama-sutra (Pinacothèque) ou Sade (Musée d'Orsay) (« *Sexe heureux... ou ténébreux* », **Le Parisien** du 14 octobre). Bref, la chose fait couler de l'encre. Terminons par trois tribunes publiées dans **Libération** : « *L'exception sexuelle, l'alibi de la marchandisation des corps* » par le sociologue Eric FASSIN (le 18 novembre), « *Pourquoi j'ai arrêté le porno* » par Ran GAVRIELI, professeur d'études de genre à l'université de Tel Aviv (le 28 novembre), et « *Pourquoi je continue à regarder du porno* » par Camille EMANUELLE, spécialiste de la culture érotique (le 16 décembre).

## Condamnation d'une campagne hongroise sur le viol

« *Tu y es pour quelque chose, tu peux faire quelque chose pour éviter cela* ». Tel est le slogan qui ponctue un clip de sensibilisation diffusé en Hongrie, où l'on voit trois jeunes femmes qui se préparent à faire la fête. Elles y boivent, flirtent, dansent. A la sortie, l'une d'elles se fera violer par un homme cagoulé. Dans un communiqué du 3 décembre, les Parlementaires européens Marc TARABELLA et Marie ARENA dénoncent la campagne financée par le gouvernement hongrois. « *Le message de fin est sans équivoque ! En gros, pour les autorités hongroises, si vous vous faites violer, c'est quand même un peu (beaucoup) votre faute ! Il n'y a pas de mots assez durs pour souligner l'imbécillité de tels propos* », expliquent les deux eurodéputé-e-s scandalisé-e-s qui demandent son retrait, des explications et des excuses « *à toutes les victimes et à tous ceux, qui à travers l'Europe, luttent au quotidien contre les violences faites aux femmes !* ».

## Culture, communication

### « Questions de genre, questions de culture »

Sylvie OCTOBRE dirige « Questions de genre, questions de culture » diffusée par la **Documentation française**. Selon le résumé, « regarder des séries télévisées, jouer aux jeux vidéo ou lire des livres, fréquenter la Cité des sciences ou s'adonner à une pratique artistique en amateur sont autant d'activités où la différence des profils sexués des publics ne cesse de s'affirmer. Les cinq contributions réunies ici détissent l'écheveau du genre et interrogent sa construction sociale, étroitement imbriquée à celle de l'âge, de la position sociale et de la couleur de peau. Ce faisant, elles démontrent, s'il en était besoin, que les loisirs culturels sont aussi une affaire de genre ».

[Retrouver le résumé de l'ouvrage sur le site du ministère de la culture](#)



### « Où sont les femmes dans les médias ? »

Les prochains « Rendez-vous de l'égalité » seront organisés à Nantes le **jeudi 5 février** par le **Laboratoire de l'égalité**, en partenariat avec l'**Espace Simone de Beauvoir** de Nantes sur le thème « Où sont les femmes dans les médias ? ». Ce rendez-vous de l'égalité en région sera consacré à la place des femmes dans les médias, leur présence à l'écran et l'image qu'elles incarnent.

### Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE : « le cœur et le sel des scénarios au-delà du stéréotype féminin »

Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, membre du CSA et présidente du groupe de travail « Droits des femmes » est venue à la rencontre de la **Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)**, lundi 1<sup>er</sup> décembre, pour évoquer l'application de la loi relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le domaine audiovisuel. Un sujet qui a été l'occasion d'évoquer le rôle de **France Télévisions**.

[Retrouver l'entretien sur le site de la SACD](#)

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année  
et nous vous présentons tous nos vœux pour 2015 !**



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>